



Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)

Coordination Régionale

TERMES DE REFERENCE POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AUX COMPOSANTES 2 et 3 DU PRAPS MALI, NIGER et TCHAD

Type de contrat	Cabinet/Bureau
Langues requises :	Français
Date limite de candidature :	31 aout 2018
Durée du contrat	90 jours
Début de mise en œuvre	Dès signature du contrat par les deux parties
Financement	PRAPS/Banque Mondiale

Juillet 2018

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) découle du Forum de Haut Niveau sur le Pastoralisme organisé à Nouakchott en octobre 2013 par la Banque Mondiale, le CILSS et le gouvernement Mauritanien. Il a pour objectif de développement « d'améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agropasteurs dans les zones transfrontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans les six pays du Sahel et d'améliorer la capacité de ces pays à répondre à temps et de façon efficace en cas de crise pastorale ou d'urgence ». Financé par la Banque Mondiale pour un coût de 248 millions de dollars américains, ses interventions couvrent le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

Il est structuré en cinq composantes dont les Composante 2 « **Amélioration de la Gestion des ressources pastorales** » et Composante 3 « Amélioration de l'accès au marché » dans lesquels s'inscrivent la présente assistance technique. La Composante 2 vise à renforcer la gestion durable des ressources naturelles par les communautés pastorales et agro-pastorales et sécuriser leur accès à ces ressources. Quant à la Composante 3, elle vise à améliorer l'accès des communautés pastorales à des marchés compétitifs et inclusifs et à accroître le commerce et la production animale, surtout le cheptel vivant, dans les zones sélectionnées du projet dans chaque pays.

La mission d'appui à la mise en œuvre du PRAPS conduite par la Banque Mondiale (mai 2018) sur l'avancement des composantes 2 et 3 a fait le constat des difficultés persistantes en matière de planification pluriannuelle des investissements et des activités afin de respecter les engagements du cadre de résultats (CdR), ainsi que de la dispersion des activités des équipes-pays face au besoin de se focaliser sur ces engagements.

La mission a ainsi recommandé à l'URC de : (i) veiller particulièrement à rendre effectifs les appuis ponctuels demandés par certaines équipes en difficulté pour éviter l'accumulation de retards ; (ii) se mobiliser pour éviter absolument la poursuite du glissement des pays par rapport au CdR. A cet égard, la mission a noté que trois pays nécessitent un appui opérationnel renforcé (Tchad, Niger, Mali) pour éviter un décrochage en 2019.

C'est dans cette perspective et après échanges avec les Unités de Coordination du Projet (UCP) des trois pays, que l'URC/PRAPS souhaite mobiliser directement une expertise régionale et/ou internationale pour un appui technique et méthodologique à la Composante 2 & 3 de ces projets.

2. OBJECTIFS DE L'APPUI

L'objectif de cette mission est d'apporter des appuis de courte durée à l'équipe du projet et aux parties prenantes partenaires, en vue d'améliorer les performances des UCP dans la réalisation des résultats et le respect de la trajectoire du CdR du projet et notamment les composantes 2 & 3 qui concentrent l'essentiel des infrastructures physiques du projet.

Pour le premier passage du consultant, courant septembre 2018, et en lien avec les Composantes 2 et 3, il pourrait s'avérer utile que les équipes soit appuyées pour :

- clarifier la stratégie et la méthodologie de mise en œuvre de chacune des activités avec l'équipe des Composantes 2 & 3 et notamment, affiner la planification opérationnelle et spatiale de mise en place des infrastructures sur le restant du semestre 2018 et l'année 2019 ;

- Vérifier la qualité du processus de négociation des accords sociaux, la conformité des documents sur les accords sociaux déjà obtenus et améliorer la qualité des prochains accords sociaux à négocier en intégrant les préoccupations de sauvegarde environnementales et sociales ;
- Veiller à la prise en compte des questions transversales dans les activités, notamment : les mesures de sauvegarde environnementales et sociale, la communication, la passation des marchés ainsi que la dimension genre ;
- Apporter un appui à l'opérationnalisation des mécanismes de gestion des conflits et de facilitation de la transhumance prévus par le projet ;
- Finaliser la mise en place et le renforcement des comités de gestion des ouvrages et les comités de gestion des potentiels conflits sociaux liés à l'exploitation des ouvrages pastoraux ;
- Apporter un appui à l'élaboration des documents de sécurisation foncière conformément au Cadre Politique de Réinstallation des Populations - CPRP. (Pharmacies vétérinaires, couloirs de transhumance, balisage, mares et puits pastoraux, forages, marchés à bétail et postes de sorties) ;
- Appuyer la planification opérationnelle des activités du PTBA 2019 des deux composantes ; et
- Appuyer l'élaboration des Termes de Référence - TDR propres à chacune des activités à conduire au cours du deuxième semestre 2018 et l'année 2019.

Le contenu des prochaines missions sera déterminé au regard des avancées et des difficultés qu'éprouvent les équipes.

3. RÉSULTATS ATTENDUS

L'appui attendu doit permettre aux Composantes 2&3 de mettre en œuvre de façon cohérente et accélérée le PTBA 2018 et de bien préparer celui de 2019 dans la perspective de faire bouger significativement le CdR. De façon spécifique :

- Des appuis sont apportés à la mise en œuvre du PRAPS sur la base des besoins clairement exprimés par l'équipe de mise en œuvre des Composantes 2 & 3 ;
- Pour chacune des activités restantes et à conduire en 2019, une planification opérationnelle claire et l'organisation stratégique de la mise en œuvre sont précisées et font l'objet de TDR favorisant un démarrage rapide de leur mise en œuvre ;
- Les questions transversales, notamment : les mesures de sauvegarde environnementales et sociale, la passation des marchés, la communication ainsi que la dimension genre, sont prises en compte pour améliorer les performances de l'UCP dans la réalisation des résultats, en vue d'atteindre des indicateurs clés du projet ;

4. TÂCHES ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'Assistance Technique consistera à accompagner/appuyer les Composante 2&3 et notamment le renforcement/accélération de la mise en œuvre cohérente et le suivi des activités, en vue d'améliorer les performances des deux Composantes dans la réalisation des résultats prévus dans le CdR pour l'atteinte des indicateurs clés du projet.

La démarche de l'appui demandé s'inscrira en premier lieu dans les échanges entre les différents membres des équipes des deux composantes, ainsi que la coordination du PRAPS pays concerné afin de mieux s'approprier les activités de la Composante et identifier les besoins d'appui pour accélérer la mise en œuvre de ces activités.

Ces échanges devront nécessairement intégrer les représentants des professionnels et les Directions Techniques investis dans l'accompagnement des composantes, comme lors des travaux, la programmation annuelle des activités de la composante.

Une visite de terrain de deux à trois jours sera envisagée sur quelques sites dans les pays où le PRAPS du pays concerné a mis ou prévoit de mettre en place des infrastructures afin de mieux cerner les problèmes et de proposer des solutions à l'équipe du Projet du PRAPS pays en question.

Les derniers jours de la mission seront consacrés à la relecture en commun des différents produits attendus notes et TDR et une restitution à la Coordination du Projet.

5. LIVRABLES

Les livrables seront constitués des produits directement utilisables par les équipes du projet des PRAPS pays concernés et notamment les Composante 2 et 3:

- Une note / résumé reprenant l'ensemble des éléments discutés / élaborés au cours de l'appui ;
- Une planification opérationnelle et spatiale détaillées de même que la stratégie opérationnelle de mise en œuvre des actions convenues
- un draft du PTBA 2019
- Des TDR pour les activités stratégiques identifiées avec les parties prenantes du projet (dernier semestre 2018 et PTBA 2019).

6. PROFIL DES EXPERTS A MOBILISER PAR LE BUREAU

Le bureau d'étude mobilisera deux experts répondant au profil général suivant :

- ✓ Qualifications et compétences :
 - Expert hautement qualifié dans le domaine du pastoralisme de niveau BAC plus 4 au moins, disposant d'un diplôme supérieur dans un des domaines suivants : pastoralisme, zootechnie, science vétérinaire, agronomie, géographie, sociologie, environnement, développement rural ou autres domaines de formation en lien avec l'expertise méthodologique dans le développement pastoral et de l'aménagement des infrastructures pastorales en Afrique sahélienne ;

- Expérience professionnelle générale : Au moins 8 ans d'expérience dans le développement rural des pays du Sahel dans la mise en œuvre, l'appui méthodologique et le suivi de projets ;
- ✓ La pratique courante du français est requise ;
- ✓ Une bonne connaissance du PRAPS et/ou de l'un ou plusieurs des pays concernés (Mali, Niger et Tchad) serait un atout de taille ;

Expérience spécifiques

Expert en appui à la Composante 2

- ✓ Expert en accompagnement méthodologique en appui à la gestion des ressources pastorales
- ✓ L'expérience professionnelle spécifique minimale requise : expérience avérée d'au moins 5 ans de mise en œuvre et d'accompagnement de programmes de développement de l'élevage et d'hydraulique pastorale au Sahel. Il disposera aussi d'une expérience d'au moins 3 ans dans l'appui institutionnel et le renforcement des capacités des ministères de l'élevage et de l'hydraulique au Sahel

Expert en appui de la Composante 3

L'expert mobilisé pour cet appui à la composante 3 doit être un pastoralisme expérimenté, déjà initié à la démarche du PRAPS et maîtrisant bien le contexte institutionnel et professionnel de la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Il doit justifier d'une expérience avérée d'au moins 5 ans dans l'accompagnement des initiatives de mise en place d'infrastructures marchandes dans le domaine pastoral.

7. LIEU, DATE ET DURÉE DE LA MISSION D'APPUI

La mission aura principalement lieu dans les capitales (Bamako, Niamey, Ndjamena). Elle intégrera toutefois aussi de courts séjours de travail et d'entretiens dans les zones d'intervention du PRAPS à l'intérieur des pays.

Au total l'expertise sera mobilisée sur une durée de 30 jours par pays sur la période 2018-2019. Au cours de cette période, deux séjours de 10 jours maximum par séjour seront organisés dans chacun des pays respectifs. Le reste du temps de l'appui se fera à distance soit en moyenne 10 jours par pays.

La première mission se déroulera dès la mi-septembre 2018.

8. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les cabinets/ bureaux d'étude intéressés par la présente offre devront répondre à la manifestation d'intérêt. Le dossier de candidature comprendra :

- Une lettre de manifestation d'intérêt
- Une liste de références similaires exécutées par le cabinet/bureau d'études au cours des dix dernières années, avec les pièces justificatives.
- Le CV actualisé des deux experts proposés accompagné de tous les justificatifs de diplômes et d'attestation justifiant le niveau académique et l'expérience requise

Les manifestations d'intérêt doivent être transmises (si possible par email) à l'adresse ci-dessous au plus tard au plus tard le 31 août 2018 à 15h (GMT)

Secrétariat Exécutif du CILSS

Sis Ouaga 2000

2754, Boulevard Mouammar Kadhafi, 03 BP 7049, Ouagadougou 03
Burkina Faso –Tél. (+226) 25 37 41 25/25 49 96 00

Par email : maty.ba-diao@cilss.int (Madame la Coordinatrice Régionale du PRAPS)

Copie à : edwige.botoni@cilss.int, issa.tankari@cilss.int, mnante.nyamassoule@cilss.int,
nathalie.soro@cilss.int